

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 31 MAI 2024**

Délibération n° 2024-03-40

Date de la convocation : 25 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 21  
Nombre de conseillers présents : 16  
Nombre de procurations : 4  
**Votes** : 20

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

**Le trente et un mai deux-mil-vingt-quatre à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LESCANNE Etienne, SANTIAGO François, BASTY Jean Pierre, LARGERON Olivier, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, EBOLI Laure, RAYMOND Jonathan.

**Procurations :**

DUCHAMP Françoise procuration à MERLE Evelyne  
FAURE Pascal procuration à LESCANNE Etienne  
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène  
BESSON Hélène procuration à SANTIAGO François

**Absents excusés :**

MASSARDIER Alexandre

**Secrétaire :**

RAYMOND Jonathan

---

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE DANS  
LE CADRE DE L'APPEL A PARTENARIAT HEBERGEMENTS TOURISTIQUES  
POUR LE DEVELOPPEMENT DU PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS AU  
CAMPING MUNICIPAL DE LA CROIX DE GARRY**

Monsieur le Maire informe que dans le cadre des recherches de financements du projet de développement du parc résidentiel de loisirs et l'implantation de cinq chalets HLL supplémentaires au camping municipal de la Croix de Garry, les services indiquent que ce dossier peut être éligible à l'Appel à Partenariat du Département de la Loire en faveur des hébergements touristiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- SOLLICITE le concours du Département de la Loire au titre l'Appel à Partenariat Hébergements Touristiques sur le dossier de développement du parc résidentiel de loisirs et l'implantation de 5 chalets HLL supplémentaires au camping municipal de la Croix de Garry.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUZ, le 31 mai 2024.

Le Maire  
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20240531-2024-03-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024